

# Lettre d'oriGIn



## Le fait marquant du mois

### Politique de qualité: Adoption du rapport Scottà

Le 23 février, la Commission Agriculture et Développement Rural du Parlement Européen a adopté le rapport de M. Scottà sur « la politique de qualité des produits agricoles: quelle stratégie adopter? ». Le vote en plénière aura lieu le 24 mars.

Dans les mois qui ont précédés le vote, oriGIn et ses membres ont été en contact avec plusieurs membres de la Commission Agriculture et Développement Rural pour proposer des amendements. Presque toutes nos propositions ont été adoptées. En particulier, les députés se sont accordés sur la nécessité de maintenir le système actuel des IGs avec l'appellation d'origine protégée (AOP) et l'indication géographique protégée (IGP). Un amendement reconnaissant le rôle des organisations en charge des IG dans la gestion des produits AOP et IGP a été également adopté. Concernant les négociations à l'OMC, la nouvelle version du rapport demande l'extension de la protection de l'article 23 de l'accord TRIPS à toutes les IG et la création d'un registre multilatéral contraignant pour tous les produits pour lutter l'usurpation et la contrefaçon. Enfin, les députés ont demandé à la Commission de fournir un appui financier et technique aux organisations en charge des IG afin de faire face aux défis les plus urgent auxquels le secteur fait face.

oriGIn est très satisfaite de ce vote et continuera de travailler avec les députés pour s'assurer que le point de vue des producteurs d'IG soit pris en compte dans la version finale du rapport, qui sera adopté lors de la mini session plénière du Parlement Européen.

## Affaires Internationales

### OMC: peu de progrès dans les négociations sur l'agriculture

Plusieurs réunions regroupant l'ensemble des Membres ont eu lieu au début du mois pour discuter des questions agricoles. En parallèle, les consultations dans le cadre de petits groupes ont été organisées pour faire avancer les négociations, notamment sur les tableaux qui devront être complétés. Les progrès sont, semble-t-il, lents. D'autres réunions sont prévues début mars.

### UE – Norvège: conclusion des négociations sur la libéralisation des échanges bilatéraux de produits agricoles

Le 29 Janvier, l'UE et la Norvège on approuvé le procès-verbal concluant les négociations sur la libéralisation des échanges bilatéraux de produits agricoles. Le projet d'accord doit encore être ratifié par les autorités compétentes de chaque partie. L'objectif de l'accord est de libéraliser 20% de la valeur actuelle des exportations de l'UE à la Norvège et d'éliminer toutes les barrières tarifaires. La Norvège offrira certains contingents tarifaires ou réductions tarifaires pour les produits plus sensibles, tels que la viande, les produits laitiers, les fruits, les légumes et les plantes ornementales. De plus, le quota pour les fromages sera augmenté. Plus d'information à : <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=P/10/107&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en>

### UE – Géorgie : Accord bilatéral sur les IGs

La Commission négocie actuellement avec la Géorgie la protection des IG. Le 17 février, la Commission a publié une liste de 18 vins avec IGs pour lesquelles la Géorgie cherche une protection dans l'UE (la liste est disponible à : <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:04:0:0018:0020:FR:PDF>). Tout État membre, pays tiers, personne physique ou morale ayant un intérêt légitime, établie ou résidant dans un État membre ou dans un pays tiers, peut soumettre des objections à ce projet de protection en présentant une déclaration dûment motivée. Ces objections doivent contenir une explication de

l'objection, notamment basée sur la liste contenue dans le document publié, et doit parvenir à la Commission avant le 17 avril.

Pour plus d'information : <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:04:0:0018:0020:FR:PDF>

### **EU – Corée du Sud: signature de l'accord en avril**

En octobre, l'UE et la Corée du Sud ont conclu un Accord de Libre Echange (voir la lettre d'oriGIn d'octobre). La signature de cet accord devrait avoir lieu en avril et il entrera en vigueur avant la fin de l'année, s'il est ratifié par les membres de l'UE et le Parlement Européen. L'accord supprimera les droits de douane pour 96% des biens de l'UE et pour 99% des exportations de la Corée du Sud dans les trois ans.

## **Affaires Européennes**

### **Politiques européennes**

#### **Politiques concernant les IG**

#### **“龙口粉丝” (Longkou Fen Si): 1<sup>ère</sup> IG chinoise à demander l'enregistrement au niveau européen**

Le 20 février, "Longkou Fen Si", des pâtes alimentaires blanches et translucides à base d'amidon sec, de haricots américains verts et de pois, est devenu la première IG chinoise à demander l'enregistrement de la dénomination dans le cadre du règlement 510/2006 relatif à la protection des indications géographiques et des appellations d'origine des produits agricoles et des denrées alimentaires. La publication au Journal Officiel de l'UE ouvre une période d'opposition de 6 mois. Tout État membre, pays tiers, personne physique ou morale ayant un intérêt légitime, établie ou résidant dans un État membre ou dans un pays tiers, peut soumettre des objections à l'enregistrement du "Longkou Fen Si" en envoyant une lettre d'opposition à la Commission.

Plus d'information à : <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:044:0018:0020:FR:PDF>

## **Politique agricole européenne**

### **Dacian Cioloș: un débat sur la future de la PAC va être lancé**

Le 15 février, Dacian Cioloș, le nouveau Commissaire à l'agriculture, a rencontré la Ministre espagnole de l'environnement, Elena Espinosa, dans le cadre de la Présidence espagnole du Conseil de l'UE. Lors de cette réunion, il a affirmé qu'il a l'intention de lancer un débat public sur la PAC post 2013 au printemps. Il pense que l'UE a besoin d'une PAC réformée et adaptée pour pouvoir faire face aux nouveaux défis, comme le changement climatique, la sécurité alimentaire, et la croissance et l'emploi dans les zones rurales. Il a également souligné l'importance des produits avec IG et la nécessité de les promouvoir dans le cadre d'une politique européenne. Les négociations sur la PAC pour 2013-2020 commenceront cette année.

### **Futur de la PAC : Rapport du Parlement Européen**

La commission de l'agriculture (Comagri) du Parlement européen (PE) a décidé de rédiger un rapport d'initiative sur l'avenir de la PAC après 2013. Le rapporteur est un libéral britannique, George Lyon (ADLE) ; les shadow rapporteurs sont le français Michel Dantin (PPE) et le polonais Wojciech Michał Olejniczak (S&D). L'italien Giovanni La Via (PPE) est le rapporteur du rapport pour avis qui sera rédigé par la commission budgets du PE sur ce sujet.

Le 23 février, la Comagri a eu un échange de vues sur la future politique agricole dans le nouveau cadre financier après 2013. M. Lyon a énuméré les défis auxquels la PAC doit actuellement faire face, comme la sécurité alimentaire, le changement climatique et la qualité des aliments. Il a mis l'accent sur certaines des priorités de la PAC après 2013 : une agriculture plus verte, la qualité de l'agriculture de l'UE, la nécessité d'assurer des revenus stables pour les agriculteurs, la durabilité de la production et le rôle de la PAC dans le changement climatique. Il a ensuite posé plusieurs questions aux membres de la Comagri :

- Quelle sera la position de la Comagri sur le budget de la PAC ? Quels sont ses objectifs pour la PAC ? Comment le budget devrait-il être alloué ?

- Comment la politique de la concurrence peut-elle être ajustée aux besoins de la PAC ?
- Qu'est-ce que les piliers de la PAC devraient couvrir et quelle devrait être la répartition des fonds entre les deux piliers ?

Suite à cette présentation, les coordinateurs des principaux groupes ont expliqué leurs priorités. La Comagri organisera plusieurs débats et auditions sur ce thème dans les prochains mois.

Le calendrier est le suivant :

- Février - Septembre 2010 : Consultation de la société civile sur le futur de la PAC ;
- Avril : Echanges de vues avec Dacian Cioloș;
- Octobre - Décembre 2010: la Commission européenne publiera un projet de réforme de la PAC (Livre Blanc) ;
- Janvier – Juillet 2011 : Consultation publique sur le Livre Blanc de la Commission ;
- Mi-2011: la Commission soumettra des propositions juridiques au Conseil et au PE ;
- Fin 2012 – début 2013 : adoption de la proposition

Il est crucial de prendre position sur ces questions avant l'été, afin de pouvoir influencer ce débat. OriGIn consultera ses membres et préparera une position commune.

### Avenir de la PAC: mesures de gestion du marché de la PAC après 2013

Lors du dernier Conseil Agriculture, le 22 février, l'Espagne a mis à l'ordre du jour le débat sur les mesures de gestion du marché de la PAC après 2013, l'une de ses priorités. Avant la réunion, la Présidence espagnole avait fait circuler un questionnaire (voir

<http://register.consilium.europa.eu/pdf/fr/10/st06/st06063.fr10.pdf>) dans lequel elle posait les quatre questions :

- Estimez-vous que l'agriculture européenne soit suffisamment orientée vers le marché?
- Estimez-vous que les instruments actuels de gestion du marché constituent un filet de sécurité suffisant dans un contexte de volatilité croissante? Comment la situation pourrait-elle être améliorée?
- Estimez-vous approprié d'examiner des instruments venant compléter ceux prévus par l'OCM unique? Lesquels? Comment?
- Pensez-vous que la future PAC devrait disposer d'un mécanisme de financement en cas de crises graves qui offrirait la flexibilité

nécessaire pour réagir rapidement dans de telles situations?

Lors de la réunion, un large consensus s'est dégagé parmi les Etats membres sur la nécessité d'envisager de nouveaux instruments pour faire face à des questions telles que volatilité des prix et la transparence du marché. Toutefois, il est apparu qu'il ne serait pas possible de faire marche arrière sur les réformes déjà entreprises, ce qui signifie que les mécanismes d'intervention seront uniquement un filet de sécurité. Concernant les questions posées par la Présidence espagnole, les délégations danoise, suédoise et anglaise ont indiqué que les mesures actuelles sont suffisantes, tandis que la plupart des autres délégations ont souligné la nécessité d'étudier de nouveaux mécanismes de régulation des marchés. La France a notamment proposé une clause de sauvegarde.

### **Nouvelles des institutions**

#### Approbation de la nouvelle Commission par le Parlement Européen

Le 9 février, le Parlement Européen a approuvé la nouvelle Commission Européenne à 488 voix contre 137, avec 72 abstentions. La nouvelle Commission a immédiatement commencé à travailler et restera en fonction jusqu'au 31 octobre 2014. La composition de la Commission peut être consultée à :

[http://ec.europa.eu/commission\\_2010-2014/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/index_fr.htm)  
La composition de l'équipe de M. Cioloș, Commissaire à l'agriculture, peut être consultée à (uniquement en anglais) :

[http://ec.europa.eu/commission\\_2010-2014/ciolos/about/team/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/ciolos/about/team/index_en.htm)

La composition de l'équipe de M. De Gucht, Commissaire au Commerce peut être consultée à (uniquement en anglais) :

[http://ec.europa.eu/commission\\_2010-2014/degucht/about/team/](http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/degucht/about/team/)

### **Nouvelles des enregistrements d'IG**

#### **Enregistrement**

- "Pizza Napoletana" (STG) – 04/02  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2010:34:0007:0016:FR:PDF>

- "Provolone del Monaco" (AOP) – 11/02

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2010:038:0001:0002:FR:PDF>

- “Pemento do Couto” (IGP) – 23/02

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2010:047:0004:0005:FR:PDF>

### **Modifications**

- “Fourme d’Ambert” or “Fourme de Montbrison” (AOP) – 03/02

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:027:0008:0018:FR:PDF>

- “Prosciutto di Parma” (AOP) – 23/02

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2010:047:0006:0011:FR:PDF>

### **Demande d’enregistrement**

- “Fourme de Montbrison” (AOP) – 03/02

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:027:0019:0022:FR:PDF>

- “Kielbasa Lisiecka” (IGP) – 04/02

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:028:0026:0031:FR:PDF>

- “Patata Della Sila” (IGP) – 10/02

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:033:0010:0013:FR:PDF>

- “Φαβα Σαντορινησ” (Fava Santorinis) (AOP) – 11/02

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:034:0003:0007:FR:PDF>

- “Prleška Tünka” (IGP) – 11/02

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:034:0008:0010:FR:PDF>

- “Schrobenhausener Spargel”/ “Spargel Aus Dem Schrobenhausener Land”/ “Spargel Aus Dem Anbauggebiet Schrobenhausen ” (IGP) – 11/02

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:034:0011:0014:FR:PDF>

- “Suska Sechlońska” (IGP) – 11/02

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:035:0013:0016:FR:PDF>

- “Halberstädter Würstchen” (IGP) – 12/02

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:035:0009:0012:FR:PDF>

- “Estepa” (AOP) – 13/02

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:036:0011:0015:FR:PDF>

- “Obwarzanek Krakowski” (IGP) – 16/02

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:038:0008:0012:FR:PDF>

- “Porc De Franche-Comté” (IGP) – 16/02

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:038:0013:0016:FR:PDF>

- “Hessischer Apfelwein ” (IGP) – 18/02

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:041:0013:0016:FR:PDF>

- “Sliwka Szydłowska” (IGP) – 19/02

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:042:0003:0006:FR:PDF>

- “Jabłka Łąckie” (IGP) – 19/02

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:038:0013:0016:FR:PDF>

- “Lapin Poron Kuivaliha ” (AOP) – 19/02

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:042:0012:0015:FR:PDF>

- “Vastedda Della Valle Del Belice” (AOP) – 19/02

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:042:0016:0019:FR:PDF>

- “Szegedi Fűszerpaprika-Őrlemény” or “Szegedi Paprika” (AOP) – 20/02

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:044:0008:0012:FR:PDF>

- “Olive de Nîmes” (AOP) – 20/02

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:042:0016:0019:FR:PDF>

- “**龙口粉丝**” (Longkou Fen Si) (IGP) – 20/02  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:044:0018:0020:FR:PDF>
- “Bruna Bönor Från Öland” (IGP) – 23/02  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:046:0013:0016:FR:PDF>
- “Dresdner Christstollen / Dresdner Stollen / Dresdner Weihnachtsstollen” (IGP) – 23/02  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:046:0017:0019:FR:PDF>